COMMUNIQUE DE PRESSE
Conseil de l'Europe
Congrès des pouvoirs locaux et régionaux
COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

T +33(0)390214895 www.coe.int/congress congress.web@coe.int

Réf. CG-PR 008 (2015)

Andreas Kiefer réélu Secrétaire Général du Congrès du Conseil de l'Europe

Strasbourg, 24.03.2015 –Andreas Kiefer (Autriche) a été réélu Secrétaire Général du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, pour un mandat de 5 ans, lors de la 28ème Session du Congrès, à Strasbourg, le 24 mars 2015. Ce nouveau mandat prendra effet le 1er juillet 2015. M. Kiefer avait été élu pour un premier mandat de 5 ans le 17 mars 2010.

S'adressant aux membres du Congrès, il a souligné la reconnaissance dont bénéficie aujourd'hui cette institution en tant qu'assemblée politique, organe de monitoring et d'observation des élections, et partenaire pour des projets opérationnels dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe.

« J'ai la ferme volonté de continuer à soutenir le travail du Congrès dans la réalisation des objectifs définis dans ses priorités politiques afin de renforcer son impact et sa visibilité» a-t-il déclaré tout en soulignant les difficultés liées à la situation financière du Conseil de l'Europe et la nécessité de doter le Congrès des moyens nécessaires à ses missions. M. Kiefer a également rappelé la diversité des questions à dimension locale et régionale auxquelles sont confrontées les sociétés européennes et qui sont autant de domaines d'action pour le Congrès : la participation des jeunes à la vie politique, la mise en œuvre de stratégies contre la radicalisation, la prévention de la corruption, ainsi que les questions concernant le fonctionnement des institutions démocratiques.

M. Kiefer a étudié le droit et les sciences économiques à l'Université de Salzbourg et de Linz. Il est né le 6 octobre 1957 à Salzbourg, Autriche. Il est marié à Carmen Kiefer, première adjointe au Maire de la municipalité de Kuchl (Autriche). Le couple a trois enfants.

CV et présentation de Andreas Kiefer
Dossier « 28ème Session du Congrès »

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.
Président du Congrès: Jean-Claude Frécon (France, SOC), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Anders Knape (Suède, PPE/CCE), Présidente de la Chambre des régions: Gudrun Mosler-Törnström (Autriche, SOC)
Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen (PPE/CCE), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)